

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Compte-Rendu de la Réunion Plénière du 16 décembre 2024

PARTICIPANTS

Etaient présents :

- Mme Lise TALBOT BARRÉ, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle (en visioconférence),
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- M. Blaise FENART, Directeur des classes primaires,
- M. Christophe MONIER, Directeur administratif et financier,
- M. Matthieu REYNAUD, Président du Bureau de l'APE,
- Mme Nadia ALTAMIRANO-PANZANI, membre du Bureau de l'APE,
- M. Pooripat PRUKSANUBAL, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Marisa PHIWKHAW, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Juthaporn COWAN, membre du Bureau de l'APE (en visioconférence),
- Mme Lalana SERMSUKSKULCHAI, membre du Bureau de l'APE
- M. Therdsiddhi HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL, membre du Bureau de l'APE
- Mme Chuanpit KHAMDEE, représentant des personnels,
- M. Axel GAUTHIER, représentant des personnels.

Etaient excusés :

- Mme Dalila MESSEGHEN, Provisseure,
- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE,
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE,
- Mme Geneviève FAMY, membre du Bureau de l'APE.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Chanikan BUAKAEW, assistante du Bureau de l'APE.

CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION

Heure de début : 8h15

Heure de fin : 11h

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

1. Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion
2. Validation du compte-rendu de la réunion du 7 novembre 2024
3. Déclaration de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants
4. Commission Finance
5. Commission RH
6. Commission Cantine
7. Commission Travaux-Achats
8. Commission Communication
9. Commission AES

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

- 10. Commission Transports
- 11. Point de suivi : Groupe de travail Projet Immobilier LFIB 2032
- 12. Questions diverses
- 13. Date de la prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE

1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET INTRODUCTION DE LA RÉUNION

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les participants.

2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 7 NOVEMBRE 2024

Le compte-rendu de la réunion du 7 novembre 2024 n'est pas encore communiqué aux membres de la réunion, il sera validé lors de la prochaine réunion avec le Bureau de l'APE.

3. DÉCLARATIONS DE SITUATIONS POSSIBLES DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE LA PART DES PARTICIPANTS

Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres.

4. COMMISSION FINANCES

Le DAF présente les grandes orientations pour l'année 2025, avec un budget à la fois contraint et volontariste. La baisse des effectifs, notamment en maternelle, a été identifiée comme un défi majeur. Des efforts significatifs en communication débuteront dès janvier, avec l'installation de panneaux d'affichage à Bangkok, afin d'attirer de nouvelles familles, en particulier thaïlandaises. Malgré ces difficultés, le maintien des cinq classes de maternelle est prévu.

Sur le plan financier, une augmentation de 4 % des frais de scolarité a été proposée, afin de compenser la baisse des effectifs et d'assurer l'équilibre budgétaire. D'autres frais, tels que ceux des AES ou de la demi-pension, resteront inchangés, à l'exception de la garderie scolaire dont le tarif passera de 125 à 250 THB par jour en raison de l'internalisation partielle du service et à un recours à un autre prestataire qui gère les vacataires.

En termes d'investissements, deux grands axes ont été mis en avant : la rénovation de la cantine et le renforcement du numérique, dans le cadre d'un plan triennal informatique et une transformation du CDI en CDC (Centre de Documentation et de Culture), un espace davantage orienté vers les usages pédagogiques plus actifs.

D'autres initiatives incluent l'entretien des bâtiments, la création de nouveaux mi-temps pour la Vie Scolaire, un poste dédié à la surveillance au primaire, et la revalorisation des salaires des infirmières, soulignant leur rôle essentiel et la difficulté de leur recrutement.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

M. MONIER rappelle que les mesures d'augmentation des frais de scolarité prises en 2025 auront des impacts financiers plus importants en 2026, justifiant cette approche proactive.

Dépenses

Achats

Le budget alloué aux achats enregistre une diminution de 3 % entre 2024 et 2025, passant de 36 927 280 THB à 35 815 000 THB. Cette baisse s'explique principalement par une réduction des dépenses liées aux voyages scolaires, avec 12 voyages avec nuitées prévus en 2025 contre 19 en 2024. Ce recul n'affecte pas les crédits pédagogiques dans leur ensemble, mais reflète un ajustement dans l'équilibre des recettes et des dépenses.

Dans le cadre du projet de développement durable, une initiative sera généralisée à la rentrée 2025 concernant les cahiers pédagogiques imprimés localement, destinés au primaire, permettant des économies et améliorant notre bilan carbone.

Les coûts des fluides sont désormais maîtrisés après les problèmes de 2023, les coûts actuels sont inférieurs à ceux de l'an dernier, et aucune alerte particulière n'est à signaler. Les dépenses informatiques augmentent de 500 000 THB en raison de l'acquisition de nouveaux matériels et licences. Concernant les petites fournitures, le budget prévoit des achats variés, comme des fournitures de bureau, de la peinture, des linges ou encore des vêtements de travail. Une dotation spécifique a été réservée pour équiper les agents d'accueil en tenues professionnelles, dans le but d'améliorer la présentation et de renforcer l'image de l'établissement.

Les crédits alloués aux bibliothèques restent stables. Cette décision tient compte des incertitudes liées aux orientations de l'Éducation nationale française en matière de changement de programmes scolaires, tout en anticipant le renouvellement des ouvrages usagés et la mise en œuvre de projets culturels spécifiques. Ces crédits pourraient aussi être mobilisés pour soutenir des initiatives en lien avec le Centre de Documentation et d'Information (CDI), conformément aux ambitions portées par la direction.

Ce budget ajusté reflète une gestion rigoureuse tout en préservant les priorités éducatives et culturelles.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Nature de charges	COFI 2023	BI 2024	BI 2025	Variation BI 2024-2025	Nature des charges
Achats					
<i>fluides</i>	6 606 107,32	6 500 000,00	6 570 000,00	1,08%	eau, électricité
<i>dépenses d'enseignement</i>	16 816 880,13	22 787 000,00	20 976 000,00	-7,95%	crédits pédagogiques, projets,
<i>dépenses informatiques</i>	2 266 889,97	2 330 000,00	2 834 000,00	21,63%	crédits de fonctionnement en informatique
<i>fournitures</i>	3 709 945,31	4 015 000,00	4 140 000,00	3,11%	fourniture de bureau, petits achat, linges vêtements de travail...
<i>bibliothèques</i>	932 457,34	1 295 000,00	1 295 000,00	0,00%	cdi, manuel scolaires
TOTAL	30 332 280,07	36 927 000,00	35 815 000,00	-3,01%	

Sous-traitance et services extérieurs

En ce qui concerne la sous-traitance et services extérieurs et les coûts liés au gardiennage du Lycée une évolution légère des coûts est inscrite au budget pour compenser une hausse éventuelle du salaire minimum en Thaïlande. Il est aussi à noter qu'à la rentrée 2025, un nouvel appel d'offres pourrait entraîner une augmentation plus marquée de ces coûts..

Concernant la location des terrains, aucune augmentation n'est prévue cette année, cependant, un ajustement est prévu en 2026, les loyers devraient évoluer également dans les prochaines années Le contrat finalisé à fin 2032 sera d'environ 15 millions de THB.

En matière d'entretien et de maintenance, un effort supplémentaire d'un million d'euros sera alloué pour 2025, portant le budget prévisionnel à 4 205 000 THB. Ces fonds serviront notamment à poursuivre la rénovation en peinture des salles de classe.

Un accord a été négocié avec le courtier d'assurance, qui a permis d'améliorer significativement la couverture pour les élèves. Auparavant, l'assurance du lycée remboursait à hauteur de 50 % si la famille n'avait pas d'assurance personnelle. Dorénavant, cette couverture passe à 100 %, sans frais supplémentaires, toujours si la famille n'a pas d'assurance personnelle et ce dans la limite des plafonds prévus. M. MONIER rappelle que cette couverture s'applique uniquement aux accidents survenus dans le cadre des activités scolaires, y compris lors des sorties hors du pays. Les dépenses de santé consécutives à des maladies ne sont pas retenues.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Sous traitance et services extérieurs					
contrat de surveillance	2 986 406,38	3 100 000,00	3 150 000,00	1,61%	contrat sds
locations terrains	11 631 360,79	11 635 000,00	11 635 000,00	0,00%	location du terrain élémentaire-collège lycée et terrain maternelle
entretien maintenance	3 165 246,55	3 900 000,00	4 205 000,00	7,82%	contrat et travaux de maintenance, nb petites fournitures liées à la maintenance dans le compte achat
assurances	1 308 670,64	1 300 000,00	1 400 000,00	7,69%	assurance élève + assurance lycée+ assurance spécifique événements LFIB (PROZAP, Tournois de rugby...)
autres	17 377,70	80 000,00	80 000,00	0,00%	documentation
TOTAL	19 109 062,06	20 015 000,00	20 470 000,00	2,27%	

Autres services extérieurs

Cette partie du budget enregistre une hausse significative des honoraires, avec une augmentation de 46 % par rapport à 2024. Cette progression s'explique par le recours prévu à des experts externes dans le cadre du projet immobilier 2032. Deux options sont envisagées : négocier pour maintenir le site actuel, en analysant les aspects juridiques et contractuels, ou envisager un projet impliquant l'acquisition d'un terrain et la construction de nouvelles infrastructures. Un crédit additionnel est prévu pour soutenir ces démarches. Le poste des honoraires couvrent également d'autres consultations juridiques, les audits comptables, les problématiques RH etc.

Pour contrer la baisse prévisible des inscriptions, le budget dédié à la communication sera renforcé, notamment par des campagnes publicitaires avec des panneaux d'affichage et la recherche d'une collaboration avec une société travaillant avec un influenceur.

Le poste reprographie est laissé à son niveau budgétaire 2024. Malgré la diminution des effectifs et une transition accrue vers les outils numériques, une augmentation de la consommation de 10 % par an est constatée depuis plusieurs années. Cette tendance est jugée préoccupante et fera l'objet d'une analyse approfondie. Un nouvel appel d'offres sera lancé, accompagné de l'instauration d'un système de quota pour analyser les consommations.

En ce qui concerne le nettoyage, aucune augmentation significative n'est prévue, hormis une légère marge de manœuvre de 30 000 THB pour anticiper une éventuelle revalorisation du SMIC en Thaïlande.

Le budget de la restauration scolaire est en légère diminution, en cohérence avec la baisse des effectifs prévisible.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Pour les autres postes budgétaires, tels que les frais postaux ou les services bancaires, les prévisions restent stables, avec une évolution modérée de 2 à 3 % par an.

Concernant la formation continue, les crédits sont reconduits au même niveau qu'en 2024. Ce plan repose sur deux axes principaux : des formations locales adaptées aux besoins spécifiques et un accès au plan régional de l'AEFE, garantissant la montée en compétences régulière du personnel.

Autres services extérieurs					
honoraires	923 915,05	1 300 000,00	1 900 000,00	46,15%	audit comptable, visite médicale, maintenance logicielle comptable, études, frais de justes, externalisation de la paie, frais d'expertises liés au projet immobilier
communication	480 660,83	820 000,00	1 180 000,00	43,90%	budget communication
transports	871 732,16	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00%	Transport AS, pédagogique, transport sur achat
reprographie	2 525 610,93	2 350 000,00	2 350 000,00	0,00%	
nettoyage	2 992 108,19	3 125 000,00	3 155 000,00	0,96%	contrat PCSIS
restauration	17 430 203,70	18 244 000,00	18 142 000,00	-0,56%	contrat Epicure
frais postaux et de télécommunication	873 228,01	917 000,00	917 000,00	0,00%	internet + téléphone+ frais postaux
formation continue	1 713 978,88	3 100 000,00	3 100 000,00	0,00%	plan de formation local et plan de formation régionale
autres	873 274,74	895 000,00	920 000,00	2,79%	services bancaires, frais de reception...
TOTAL	28 684 712,49	31 951 000,00	32 864 000,00	2,86%	

Impôts et taxes

Les impôts et taxes incluent notamment les work permits, les taxes foncières, ainsi qu'une taxe spécifique liée à l'absence de recrutement de personnes en situation de handicap au sein du LFIB. Le budget est aligné sur les niveaux de consommation observés. M. REAUD précise que ces recrutements ne sont pas limités à une nationalité particulière. Ils doivent concerner des individus officiellement reconnus en situation de handicap, avec les démarches administratives nécessaires à effectuer pour valider leur embauche.

Impôts et taxes et versement assimilés					
	1 298 926,77	1 450 000,00	1 510 000,00	4,14%	essentiellement, frais liés aux visas, work permit et taxes
TOTAL	1 298 926,77	1 450 000,00	1 510 000,00	4,14%	

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Charges de personnel

Une augmentation globale des crédits de 3,59 % a été constatée, principalement liée aux heures supplémentaires, qui continuent de croître chaque année, ainsi qu'à la création de deux mi-temps d'assistants d'éducation. Une revalorisation salariale des infirmières est également prévue.

Mme PANZANI s'interroge sur le fonctionnement du poste précédemment couvert par l'AEFE, obligeant l'établissement à recruter en contrat local pour le remplacer. Ce changement génère un impact budgétaire supplémentaire pour le LFIB, en raison des différences de conditions salariales et sociales entre les contrats AEFE et locaux. M. MONIER explique que les nouvelles embauches en contrat local respectent les grilles salariales internes, mais qu'elles restent plus coûteuse pour l'établissement par rapport aux contrats AEFE, qui sont dans une certaine mesure "subventionnés". Les conditions salariales locales doivent intégrer en sus divers paramètres, tels que la retraite, la protection sociale, les exonérations partielles sur les frais de scolarité.

Les heures supplémentaires représentent une charge budgétaire en hausse, englobant les actions liées aux projets spécifiques, aux activités des AES et aux AS. M. HOPPRASARTSUK suggère de décomposer les heures supplémentaires en catégories détaillées afin de mieux analyser les facteurs à l'origine de leur augmentation.

M. MONIER précise également que l'établissement verse une contribution annuelle de 6 % à l'AEFE, afin de couvrir la pension civile des personnels détachés et les actions de développement du réseau. Par ailleurs, le positionnement de Bangkok en tant que centre régional de formation de second plan sur toute la zone Asie Pacifique, a permis d'obtenir un poste supplémentaire de proviseur adjoint expatrié, pris en charge par l'AEFE.

En ce qui concerne les charges sociales, la variabilité due à la liberté des personnels d'adhérer ou non au *provident fund*, ainsi que des évolutions liées à l'ancienneté, rendent difficiles une prévision précise. Les coûts liés à la couverture sociale qu'il s'agisse de la CFE ou de l'assurance locale AXA, ont augmenté. L'établissement envisage un nouvel appel d'offres, en collaboration avec les représentants du personnel, pour essayer d'améliorer les garanties et plafonds actuels. Par conséquent, le budget 2025 intègre une prévision légèrement plus élevée pour ces dépenses.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Charges de personnel (contrats locaux)					
Salaires contrats locaux	119 312 908,82	127 616 996,00	128 468 739,00	0,67%	Salaires de base
Indemnités diverses contrats locaux	19 360 197,08	27 210 473,00	28 453 837,00	4,57%	Indemnités spécifiques prévues dans la grille de salaire (indemnités logement, indemnité de transport, 13eme mois,
Heures supplémentaires contrats locaux	11 779 661,55	11 040 000,00	13 913 190,00	26,03%	Heures supplémentaires années et heures supplémentaires activités AES ou AS
Vacations	4 923 204,02	4 669 050,00	4 901 950,00	4,99%	animateurs AES, autres vacances pour remplacement
Indemnités de départ en retraite	9307314,97	0,00		#DIV/0!	Indemnités de départ en retraite
Charges sociales	5 081 878,95	6 848 407,00	7 421 786,00	8,37%	Charges sociales obligatoires employeur dont providend fund si adhésion salariée
Couverture sociale	6 714 637,74	7 150 000,00	8 000 000,00	11,89%	couverture maladie, maternité accident du travail pour les salariés du LFIB
TOTAL	176 479 803,13	184 534 926,00	191 159 502,00	3,59%	

Autres charges de gestion courante

La contribution AEFE assise sur les frais de scolarité enregistre une légère progression en 2025 malgré une baisse des effectifs ce en raison de la hausse sur les frais de scolarité.

Le traitement des personnels détachés est en baisse, principalement en raison de l'impact du taux de change, calculé au 1er septembre et de la suppression d'un poste à l'AEFE, entraînant une réduction de 3 millions de THB par rapport au budget de 2024. Une baisse similaire est observée pour l'ISVL, qui est également impactée par ces deux facteurs.

Les heures supplémentaires connaissent une augmentation, notamment au regard de la répartition des services. L'ancienneté des personnels est un des paramètres qui rentre aussi en ligne de compte dans le calcul des HS . Les indemnités spécifiques, comme celles de suivi et d'accompagnement des élèves pour les enseignants du premier degré, augmentent aussi suite à une revalorisation salariale décidée par le gouvernement. Cette mesure s'applique aux personnels de l'AEFE, ce qui représente un coût supplémentaire pour l'établissement.

S'agissant des bourses attribuées aux élèves français, les résultats de la première campagne pour 2025 indiquent une augmentation à 23 623 627 THB, contre 19 141 780 THB. Le résultat de la seconde commission est attendu prochainement. Globalement, le budget affiche une baisse d'un million de THB, mais hors effet des bourses, la réduction réelle s'élève à environ 5 millions de THB.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Autres Charges de gestion courante					
Abattement sur frais de scolarité	17 080 214,38	21 000 000,00	20 000 000,00	-4,76%	Réduction frais de scolarité personnel et familles "nombreuses"
Traitements Résidents	35 128 164,50	38 584 681,00	35 854 409,00	-7,08%	Traitement des résidents + avantage familial (fonction d'un taux de prise en charge AEFE)
ISVL	9 855 477,49	11 698 949,00	10 115 029,00	-13,54%	Indemnité spécifique de vie locale
Heures supplémentaires	3 215 384,95	3 643 190,00	3 861 886,00	6,00%	Heures supplémentaires années (HSA) et heures supplémentaires effectives (HSE)
Autres indemnités	606 537,95	1 381 860,00	1 272 136,00	-7,94%	Indemnité ISAE (indemnité suivi et accompagnement des élèves pour les enseignants du premier degré)
Contributions sur droits de scolarité	17 282 459,04	19 007 089,00	19 109 713,00	0,54%	6 % du montant des frais de scolarité
bourses aux élèves français	30 541 592,39	19 141 780,00	23 623 627,77	23,41%	boursiers
TOTAL	113 709 830,70	114 457 549,00	113 836 800,77	-0,54%	

Charges financières et charges exceptionnelles

La charge financière inclut la dernière annuité de l'emprunt maternel prévue pour 2025, s'élevant à 77 000 THB. Concernant les donations à la FFE, celles-ci s'équilibrent automatiquement dans les recettes puisque la FFE ne génère pas de revenus propres. Par ailleurs, des créances irrécouvrables, correspondant à des impayés de 3 550 000 THB, seront comptabilisées en pertes.

M. REYNAUD soulève la question des impayés, demandant si des échanges informels existent entre les établissements français pour signaler ces situations. M. MONIER explique qu'une certaine solidarité est parfois observée entre établissements. Toutefois, certains établissements acceptent des élèves en situation d'impayés, en fonction de leur contexte. Quand on a connaissance d'un départ d'un élève en situation d'impayés vers un établissement du réseau AEFE, le DAF informe ses collègues. Dans tous les cas, le niveau d'impayés est indiqué sur le certificat de radiation .

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Charges financières					
Intérêts d'emprunt	216 006,62	160 500,00	77 000,00	-52,02%	Interet du prêt
Pertes de change	230 412,06				
TOTAL	446 418,68	160 500,00	77 000,00	-52,02%	
Charges exceptionnelles					
Donation FFE	20 500 000,00	13 700 000,00	13 700 000,00	0,00%	Donation FFE
Créances devenues irrécouvrables	3 787 459,42	2 600 000,00	3 550 000,00		
TOTAL	24 287 459,42	16 300 000,00	17 250 000,00	5,83%	

Dotations aux amortissements et provisions

Les amortissements diminuent globalement en raison de l'ancienneté des bâtiments, dont certains ont plus de 20 ans.. Une provision de 4 millions de THB est prévue pour couvrir des impayés théoriques. Ce montant est identique à celui de 2024. La provision pour severance pay est portée à 9 000 000 de THB en raison d'un nombre plus important de personnes de plus de 55 ans éligible à la provision en 2025. La provision pour severance pay couvre effectivement intégralement les sommes dues par le LFIB aux personnes de plus de 55 ans en cas de départ à la retraite.

Le budget total 2025, dépenses et recettes, s'élève à 449 982 302 THB, contre un montant de 440 795 975 THB en 2024. En excluant l'effet bourse, le budget est de 426 358 675 THB en hausse par rapport aux 421 654 195 THB de l'année précédente, soit une augmentation de 1,12%. En ce qui concerne les dépenses de personnel, la proportion des contrats locaux dans le budget augmente en raison de la fermeture de certains postes AEFE, ce qui modifie la structure salariale de l'établissement.

Dotations aux amortissements et provisions					
amortissements	33 458 276,76	27 000 000,00	24 000 000,00	-11,11%	
Autres provisions					
provision pour impayés	1 818 646,03	4 000 000,00	4 000 000,00		
provision severance pay	804 561,94	4 000 000,00	9 000 000,00	125,00%	
TOTAL	36 081 484,73	35 000 000,00	37 000 000,00	5,71%	
TOTAL GENERAL	430 429 978,05	440 795 975,00	449 982 302,77	2,08%	
<i>hors variation des bourses</i>	<i>399 888 385,66</i>	<i>421 654 195,00</i>	<i>426 358 675,00</i>	<i>1,12%</i>	

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Recettes

Les recettes liées aux contributions des parents progressent légèrement, de moins de 1 %, passant de 395 306 695 THB en 2024 à 398 676 771 THB, en 2025 soit une hausse de 0,85 %. Cette progression reste limitée en raison de la baisse des effectifs présumée (-11 par rapport à l'année précédente), ainsi qu'à un niveau de nouveaux inscrits plus faible. Une amélioration de l'attractivité et de la communication est donc nécessaire pour inverser cette tendance. Par ailleurs, les recettes liées aux prestations annexes, telles que les voyages scolaires et les activités extrascolaires (AES), enregistrent également un recul. Moins de voyages scolaires programmés et baisse des effectifs pour les activités extra-scolaires.

Les produits financiers progressent grâce à des fonds mis de côté pour le projet LFIB 2032, Cependant, ces recettes demeurent temporaires, car elles sont destinées à financer ce projet. Une gestion prudente est recommandée pour anticiper les décaissements futurs. La neutralisation des amortissements sur biens financés par des subventions AEFE apparaît également en recettes. Une reprise sur provision est également prévue pour neutraliser l'impact budgétaire des éventuelles impayés 2022-2023 passés en perte.

Le projet LFIB 2032 est encore en phase d'exploration, aucune décision définitive n'a encore été prise concernant un éventuel déménagement ou une rénovation de l'établissement actuel. Les investissements actuels se concentrent à la fois sur la modernisation des infrastructures existantes et sur la préparation d'un futur projet immobilier.

Après neutralisation des variations liées aux bourses et à d'autres ajustements comptables, le budget global pour 2025 accuse une baisse de 3,39 %.

Nature des recettes	COFI 2023	BI 2024	BI 2025	Variation 2024-2025	Nature des Produits
Prestations de services					
Frais de scolarité	304 725 932,60	317 005 295,00	325 396 771,00	2,65%	
Frais de demi pension	20 107 726,57	19 618 000,00	19 500 000,00	-0,60%	
Droits d'inscription	31 610 000,00	31 775 000,00	29 450 000,00	-7,32%	
Autres prestations de services	27 749 600,45	26 908 400,00	24 330 000,00	-9,58%	Produits des activités, AS, AES, aide aux devoirs,
TOTAL	384 193 259,62	395 306 695,00	398 676 771,00	0,85%	
Autres produits des activités annexes					
	6 227 870,36	5 650 000,00	5 010 000,00	-11,33%	locations parking, kiosque, recettes year book, pénalités de retard..
TOTAL	6 227 870,36	5 650 000,00	5 010 000,00	-11,33%	

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Subventions et dons					
Bourses	30 541 592,39	19 141 780,00	23 623 627,77	23,41%	
Dons FFE	20 500 000,00	13 700 000,00	13 700 000,00	0,00%	
Subventions AEFE			400 000,00		
TOTAL	51 041 592,39	32 841 780,00	37 723 627,77	14,86%	
Produits financiers					
Produits financiers	2 095 336,19	2 387 500,00	3 011 904,00	26,15%	
Gain de change					
TOTAL	2 095 336,19	2 387 500,00	3 011 904,00	26,15%	
Produits exceptionnels					
Quote part des subventions	2 428 858,62	2 010 000,00	2 010 000,00		
TOTAL	2 428 858,62	2 010 000,00	2 010 000,00		
Reprises sur provisions					
Reprises sur provisions	9 307 314,97				
Reprise sur provision	3 787 459,42	2 600 000,00	3 550 000,00		
TOTAL	13 094 774,39	2 600 000,00	3 550 000,00	36,54%	
TOTAL GENERAL	459 081 691,57	440 795 975,00	449 982 302,77	2,08%	
<i>hors variation des bourses</i>	<i>428 540 099,18</i>	<i>421 654 195,00</i>	<i>426 358 675,00</i>	<i>-3,39%</i>	
RESULTAT	28 651 713,52	0,00	0,00		

Investissement

Deux axes majeurs ont été identifiés pour les investissements : la rénovation de la cantine et les investissements en informatique. En complément, la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite dans les bâtiments secondaires sera également rénovée avec des travaux programmés durant l'été pour une mise en service en septembre. Par ailleurs, d'autres petits travaux et l'achat de matériel, comme des climatiseurs, sont également prévues, bien que les détails précis restent à définir. Le montant total des investissements s'élève à 11 207 000 THB, auxquels s'ajoute le remboursement du dernier capital du projet LFIB 2032, portant les dépenses d'investissement globales à environ 16 000 000 THB.

Concernant la rénovation de la cantine, un budget de 4 500 000 THB est proposé. Certains membres demandent sur la ventilation de ce montant, notamment en ce qui concerne les travaux et équipements inclus, tels que la cuisine, le sol ou le mobilier. M. MONIER précise que cela reste une estimation prévisionnelle. Il va falloir affiner le chiffrage à l'aide de cabinets d'études spécialisés.

Au regard de la programmation des investissements, M MONIER veille à ce que les droits de première inscription soient toujours au moins égaux ou supérieurs à la capacité d'autofinancement de l'établissement, ce qui permet de s'assurer que les DPI couvrent les investissements présents ou à venir.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Nature des Acquisitions envisagées en 2024	
Rénovation de la cantine (mobilier, sol, mur)	4 500 000,00
Rénovation des toilettes cantines	800 000,00
matériel équipement informatique	4 657 000,00
Rampe d'accès personnes à mobilité réduite bâtiment secondaire	250 000,00
travaux non définis	500 000,00
matériels non définis (remplacement de climatiseurs non réparables par exemple)	500 000,00
TOTAL acquisitions 2024	11 207 000,00
Remboursement du prêt LFIB	
Montant du capital remboursé en 2025	4 663 110,00
TOTAL DEPENSES SECTION D INVESTISSEMENT	15 870 110,00

Fonds de roulement

Pour le budget 2025, la capacité d'autofinancement prévisionnel 2025 est de 31 440 000 THB. 15 870 110 THB sont consacrés aux dépenses d'investissement 2025 et 15 569 890 THB mis en réserve pour des projets d'investissement à long terme pour objectif d'assurer la pérennité financière de l'établissement. Cette stratégie vise à amoindrir l'impact d'un emprunt éventuel dans le cas d'une délocalisation totale du LFIB tout en permettant la rénovation des infrastructures existantes.

M. REAUD mentionne que le budget 2025 avait été validé en commission finance et présenté au bureau de l'APE. La prochaine étape sera la validation finale lors du conseil d'administration, prévu le 18 décembre à 10h.

Capacité d'autofinancement 2025(1)	31 440 000
Dépenses d'investissement (2)	15 870 110
Apport au fonds de roulement	15 569 890

5. COMMISSION RH

M. REAUD informe qu'une offre a été acceptée pour le recrutement d'une infirmière, qui commencera ses fonctions le 3 mars, après les vacances de février. En attendant, le recours aux infirmières vacataires se poursuit, comme c'est le cas depuis le début de l'année. Actuellement, deux infirmières sont en poste, suite au retour de congé maternité de l'une d'entre elles début décembre. À partir du 3 mars, l'équipe comprendra trois infirmières à plein

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

temps. Toutefois, le recours à des vacataires restera nécessaire pour des besoins spécifiques, notamment lors des voyages scolaires.

Concernant les deux demi-postes postes en Vie Scolaire, un poste a été pourvu avec une prise de fonction prévue le 6 janvier. Un second poste reste à pourvoir, le processus de recrutement se poursuit. Pour le poste d'enseignant FLSCO, des entretiens ont été menés, mais la décision finale n'a encore été prise à ce jour. Pour remplacer temporairement la responsable communication en congé maternité, une annonce a été publiée et le recrutement reste à finaliser.

Mme PANZANI souligne l'importance d'une coordination efficace entre les projets de communication et les campagnes en cours.

Des remarques ont été évoquées sur les difficultés à participer aux entretiens liées aux emplois du temps de chacun. M. GAUTHIER exprime son regret de ne pas avoir pu participer. Mme PANZANI souligne la nécessité d'une bonne planification pour permettre une participation optimale et une meilleure anticipation en mentionnant un l'importance à l'accès aux descriptions de postes, élément indispensable pour étudier les candidatures.

M. REYNAUD questionne sur la hiérarchie des trois infirmières. M. REAUD répond qu'il n'y a pas de structure hiérarchique en place. Les trois infirmières sont en poste équivalent directement sous le School Manager.

6. COMMISSION CANTINE

Une présentation du restaurant scolaire a été organisée le 14 novembre et a rassemblé 50 participants, le nombre maximum prévu. Par ailleurs, une réunion inter-commissions entre la Commission Cantine et Travaux s'est tenue le même jour pour discuter des éléments essentiels à intégrer dans le cadre de la rénovation de la cantine.

Une inspection de la cantine a eu lieu le 12 décembre par le district. Celle-ci concernait à la fois la cantine scolaire et le Café Di Maria.

Concernant le Café Di Maria, plusieurs réunions ont eu lieu entre la Direction et la gérante et la propriétaire du Café Di Maria pour aborder un certain nombre de problématiques urgentes. Parmi les priorités figurent la sécurité, notamment le dégagement du passage d'évacuation incendie du bâtiment secondaire, et l'hygiène, avec une attention particulière sur l'organisation des espaces et la séparation stricte des équipements suivant leur utilisation. Un troisième sujet est lié aux efforts pour l'environnement sur tout ce qui est l'usage du plastique de façon générale etc.

Lors de l'inspection du district, plusieurs points à améliorer ont été présentés au Café di Maria, comme l'utilisation appropriée d'équipements (par exemple, les planches à découper doivent être distinctes pour les légumes et les viandes) ou l'exposition des aliments aux élèves. Ces constats ont mené à des échanges pour définir un plan d'action. La responsable du Café Di

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Maria s'engage à proposer des solutions, avec une proposition d'agrandissement du kiosque au secondaire afin de pouvoir intégrer toutes les activités de cuisine à l'intérieur, d'installer des vitrines de protection et de revoir l'organisation générale en vue de respecter les standards d'hygiène et de sécurité.

Certaines critiques ont émergé de la part des parents élus, notamment les standards de base de sécurité et d'hygiène, soulignant des incohérences entre les standards attendus pour la cantine scolaire et l'état du café. Ils insistent également sur la nécessité de définir des règles plus strictes et d'établir un suivi régulier pour garantir que ces mesures soient effectivement mises en œuvre.

Mme PANZANI retient que la présence du Café Di Maria dans l'établissement et ne respectant pas ces standards nuit à l'image de l'école, qui investit parallèlement dans la rénovation de la cantine cette année. Elle souligne que l'école est responsable de s'assurer que son prestataire respecte les normes sanitaires et sécuritaires. Elle met en avant que le contrat implique une relation commerciale où les conditions doivent être respectées, et qu'une date butoir pour la mise en conformité est nécessaire.

M. REAUD explique qu'en dépit de ces difficultés, le Café Di Maria reste contractuellement le seul prestataire offrant un service aux élèves, aux personnels et aux parents. Les discussions en cours ont pour but d'équilibrer les exigences de sécurité et d'hygiène tout en assurant la continuité du service. Toutefois, il rappelle que le contrat est renouvelé chaque année, si les engagements pris ne sont pas respectés avant la rentrée, des alternatives pourraient être envisagées, comme un nouvel appel d'offres.

M. REYNAUD exprime ses insatisfactions sur les délais pour résoudre les problèmes et des ajustements de l'école en soulignant qu'une décision immédiate doit être prise.

M. REAUD dit que la direction est du même avis, mais qu'il faut toutefois éviter une situation de terminaison de contrat en cours d'année, car nos élèves et parents ne comprendraient pas si le service fermait en cours d'année scolaire.

7. COMMISSION TRAVAUX-ACHATS

La Commission Travaux a récemment tenu une réunion conjointe avec la Commission Cantine afin d'aborder la rénovation pour la cantine. Les discussions ont mis en avant l'importance d'examiner les logiques d'accueil des élèves. Pour ce faire, il a été convenu de procéder en 2 étapes. Tout d'abord une étude confiée à une société spécialisée dans ce domaine qui permettra de définir un cahier des charges clair, servant de base pour la deuxième étape : les travaux. Ce projet devrait être lancé dès le mois de janvier, afin de planifier les interventions nécessaires durant les vacances d'été.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

8. COMMISSION COMMUNICATION

La Commission Communication aborde plusieurs axes stratégiques visant à renforcer la visibilité et l'attractivité du lycée. À partir de janvier, un projet débutera, avec le lancement d'un appel d'offres pour collaborer avec une agence spécialisée dans la communication pour le travail avec des influenceurs prévue pour une durée de trois mois à un an. Concernant les campagnes d'affichage publicitaire, le choix des emplacements s'est basé sur des critères géographiques, avec une priorité donnée aux zones proches de l'établissement et des communautés internationales. L'objectif est de cibler les périodes d'inscription et de maintenir une communication continue autour des activités et événements du lycée.

Mme PANZANI interroge sur l'existence passée de publicités dans les aéroports. M. MONIER confirme une campagne réussie dans ce cadre, ayant conduit à l'arrivée de 30 nouveaux élèves thaïlandais. Cette campagne était possible grâce à la situation du COVID. Malheureusement elle serait extrêmement chère si nous tentions de la renouveler actuellement.

M. GAUTHIER propose d'explorer des campagnes numériques, notamment via des publicités sur les réseaux sociaux, telles que des bannières sponsorisées. Mme PANZANI suggère également de booster le plan de marketing sur les réseaux sociaux, une alternative moins coûteuse et potentiellement tout aussi efficace. Ces sujets feront l'objet de discussions approfondies lors des prochaines réunions de la Commission Communication.

Selon Mme PANZANI, la valorisation des AES est identifiée comme un levier important pour dynamiser l'image de l'établissement. Les événements sportifs et culturels constituent des atouts significatifs pour attirer un public plus large. La collaboration entre les équipes internes et les responsables de communication sera essentielle pour maximiser la visibilité de ces initiatives sur les réseaux sociaux et dans les médias.

Par ailleurs, M. GAUTHIER souligne l'importance de participer à des événements clés, tels que les Journées de la Francophonie, pour renforcer les liens avec les communautés francophones et internationales.

Mme TALBOT BARRE précise que, cette année, les Journées de la Francophonie seront coordonnées par l'ambassade du Maroc et organisées à l'Alliance Française. Elle mentionne également que l'ambassade partage systématiquement les grands événements du lycée sur ses propres canaux de communication, tels que sa page Facebook ou le site Sawadee France.

M. GAUTHIER ajoute que des initiatives internes innovantes telles que la mise en place d'une web TV, animé par une équipe motivée d'élèves de Terminale, sont en cours. Ce projet permettra de produire du contenu vidéo attractif et informatif à diffuser sur les plateformes du lycée, renforçant ainsi la communication interne et externe du lycée.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

M. MONIER informe les membres de la réunion qu'une élève de 6^e avait été sélectionnée pour l'Orchestre et Chœurs des Lycées Français du Monde, qui se déroulera à Lisbonnes. Cet accomplissement sera mis en avant pour illustrer l'excellence et le dynamisme du lycée.

L'ensemble des participants réaffirme l'importance d'une stratégie de communication structurée et cohérente, adaptée aux attentes des différents publics, pour renforcer l'attractivité de l'établissement à long terme.

9. COMMISSION AES

La Commission AES s'est réunie le 10 décembre dernier pour aborder plusieurs points essentiels relatifs au calendrier des AES. Le calendrier d'inscription et le planning du second semestre ont été examinés avec trois nouvelles activités proposées pour cette période. Il a également été décidé d'organiser des portes ouvertes destinées aux parents des élèves inscrits aux activités. À ce jour, 76 % des enfants du primaire et 24 % des enfants de maternelle y participent. Des inscriptions supplémentaires sont attendues, les parents ayant exprimé leur intérêt.

L'objectif des portes ouvertes est de recueillir les retours des parents sur la qualité des activités proposées et de permettre aux enfants de découvrir d'autres activités en vue du semestre suivant. Ces portes ouvertes sont réservées aux parents d'élèves inscrits au sein de l'établissement, et ne s'adressent pas aux familles externes.

Entre janvier et mars, les membres de la Commission AES mettront en place une observation des certaines séances d'activités. Ces visites seront planifiées et annoncées afin d'évaluer la qualité des prestations proposées.

La prochaine réunion de la commission sera consacrée à la question des contrats, soulevée par Mme COWAN, notamment sur les termes de référence et les fiches juridiques liées, qui devront être élaborés.

10. COMMISSION TRANSPORTS

La Commission Transport s'est réunie le 9 décembre dernier pour discuter des statistiques et du suivi du service de transport Montri. La réunion a débuté par une présentation de Montri, incluant des statistiques sur le fonctionnement actuel du service de transport. Le bilan est globalement positif, mais les diapositives attendues de leur part n'ont pas encore été transmises. Par ailleurs, une enquête a été diffusée par Montri auprès des familles utilisatrices pour recueillir leurs avis. Les résultats de cette enquête seront partagés lors de la prochaine réunion de la Commission Transport. Une analyse sera réalisée en collaboration avec Montri.

La commission prévoit d'organiser des contrôles des équipements des véhicules. Ces inspections seront effectuées conjointement par un membre de la direction et des parents de l'APE, afin de s'assurer que le cahier des charges est respecté. Un calendrier devra être proposé pour démarrer ces vérifications.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Une procédure permettant aux parents de signaler les problématiques liées aux transports scolaires a été abordée. En cas d'insatisfaction après une première remontée auprès du prestataire, les parents pourront saisir la Commission Transport, qui interviendra auprès du prestataire. Cette procédure, déjà mise en place l'an dernier, sera actualisée et publiée sur le site.

M. MONIER évoque le besoin d'explorer une collaboration avec White Pearl pour obtenir un droit de passage via leur propriété. Cela pourrait réduire le trafic en créant un sens de circulation unique. Cependant, des obstacles subsistent, notamment un coût potentiel pour Montri et la nécessité d'obtenir l'accord de White Pearl. Une rencontre avec les responsables de White Pearl est envisagée pour explorer cette option.

Mme PANZANI souligne l'importance de mieux anticiper les périodes de forte affluence, notamment en tenant compte des calendriers scolaires des établissements voisins. Elle propose une meilleure communication avec Montri et les familles pour ajuster les horaires et les prévenir en cas de retard important. Elle suggère également de mobiliser des agents de sécurité supplémentaires lors d'événements exceptionnels, tels que les rencontres parents-professeurs, afin d'encadrer la circulation et d'assurer la sécurité des piétons.

M. REAUD précise le travail continu pour renforcer la coordination entre le lycée, le SDS et Montri dans ces situations.

11. POINT DE SUIVI : GROUPE DE TRAVAIL PROJET IMMOBILIER LFIB 2032

La réunion du groupe de travail 2032 s'est tenue le 25 novembre. La prochaine rencontre est prévue pour la première ou deuxième semaine du mois de janvier.

Une lettre officielle rédigée par un avocat et incluant une nouvelle proposition chiffrée sera transmise aux propriétaires. Cette lettre fixera une échéance claire pour obtenir une réponse avant fin mars 2025. L'objectif est de disposer d'une base décisive permettant d'orienter les prochaines étapes du projet. M. REAUD ajoute qu'un contact avec l'avocat-conseil de l'ambassade serait établi immédiatement pour accélérer le processus de rédaction et d'envoi de la lettre. Si aucune réponse n'est obtenue d'ici fin mars 2033, d'autres procédures seront engagées.

Mme TALBOT BARRE propose de veiller à ce que la lettre soit envoyée avant Noël afin de permettre aux propriétaires un délai pour répondre.

En parallèle, plusieurs études techniques et financières devront être menées. Il s'agit d'une part d'évaluer le coût des rénovations nécessaires pour rester sur le site actuel et, d'autre part, d'estimer le coût de construction d'un établissement similaire sur un autre terrain, en excluant le prix du foncier. Ces données permettront de comparer de manière réaliste les options disponibles et de préparer une planification budgétaire précise. Les estimations

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

actuelles, jugées insuffisantes, devront être remplacées par des données chiffrées claires et fiables. L'équipe de travail souligne l'importance de réunir toutes les informations nécessaires afin de présenter une vision claire à la communauté et aux instances concernées.

M. REAUD rappelle que le terrain actuel représente une superficie de 20 rais. Toute recherche d'alternative devra envisager une surface minimale de 15 rais avec une préférence pour une taille équivalente à celle du site actuel. Il est crucial d'obtenir des estimations précises pour pouvoir comparer les coûts et élaborer une stratégie budgétaire solide. Les prochaines périodes seront donc déterminantes pour avancer sur ces différents axes et assurer une prise de décision éclairée.

12. QUESTIONS DIVERSES

Mme COWAN évoque la problématique de la température dans la cantine. M.FENART explique qu'une vérification supplémentaire a été effectuée suite aux retours des élèves, qui jugent la température trop basse. Cependant il s'engage à procéder à une nouvelle vérification pour s'assurer du confort thermique.

M. GAUTHIER soulève la question de la mise en place d'un système de paiement par QR code pour les personnels. M. MONIER répond qu'une solution de paiement par QR code sera déployée prochainement.

M. REYNAUD exprime son insatisfaction concernant son accueil en tant que parent élu lors des visites des différents lieux dans l'école. Il demande une révision des règles et responsabilités de l'APE, ainsi qu'une clarification des rôles de l'APE vis-à-vis des inspections et des interactions avec le personnel. Ce point sera inscrit dans l'ordre du jour de la prochaine réunion.

13. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

La date de la prochaine réunion avec le Bureau de l'APE sera communiquée aux membres prochainement.